



Enfants laissés seuls dans la rue la nuit

Par **J.K.**, le **25/05/2020** à **11:34**

Bonjour,

Depuis la fin du confinement, je constate que des enfants (entre 6 et 10 ans) sont seuls, la nuit, sur une place cotoyant, le dealer du coin et les personnes sans domicile fixe déjà trop soûles à ces heures, et jouant avec les débris. Je suis terrifié pour eux, je sais où habitent ces enfants mais je n'ai pas leurs noms car il n'y a aucun nom sur les interphones. Je souhaite savoir comment obtenir cette information et que puis je faire pour que les parents prennent leurs responsabilités vis à vis d'eux. La police nationale et municipale ne sont pas venues malgré les appels de nombreuses personnes s'inquietant pour eux. Pouvez-vous m'indiquer des solutions ?

Merci.

Par **amajuris**, le **25/05/2020** à **12:13**

bonjour,

si la police n'intervient pas, je vous conseille d'informer les service sociaux de votre commune de manière officielle par LRAR ou même directement votre maire.

Salutations

Par **J.K.**, le **25/05/2020** à **12:17**

Je vous remercie pour votre réponse, je vais faire cela.

Bonne journée

Par **Tisuisse**, le **25/05/2020** à **14:45**

Bonjour,

Autre solution : faire un signalement directement auprès du Procureur de la République (par R/AR) dans le cadres des lois "enfance en danger". Rassurez-vous, les choses vont assez vite bouger.

Par **J.K.**, le **25/05/2020** à **14:49**

Bonjour,

je vous remercie infiniment! En effet, j'ai eu quelques éléments de réponses par les services sociaux et si cela ne donne rien, je vais faire un signalement auprès du Procureur de la République Pour le bien de ces enfants, je vous remercie encore.

Par **Tisuisse**, le **25/05/2020** à **14:53**

En attendant, vous avez le 119 (enfance en danger) qui vous orientera.

Par **J.K.**, le **25/05/2020** à **15:02**

Oui, je les ai contacté mais malheureusement je n'ai pas le nom de famille de ces enfants, ils m'ont donc répondu qu'ils ne pouvaient pas agir. Je vous remercie.

Par **morobar**, le **26/05/2020** à **08:17**

Bonjour,

Cela sent la cité et la zone.
Bref tout le monde s'en fout.

Dans le temps ce comportement valait retrait ou gel des allocations familiales voire déchéance de l'autorité parentale.